

Quatre chômeurs racontent leur expérience de la précarité

Deuxième étape dans notre série de « points de vue sur la précarité », cette analyse présente un autre discours sur les précaires que celui proposé couramment. Le discours de quatre personnes en formation en ISP (insertion socioprofessionnelle). Non pas de simples témoignages, mais une expérience, un certain savoir d'expérience, de ceux qui vivent dans la précarité. En quelque sorte, une question : Comment fonctionne la précarité au quotidien ?

UNE DÉMARCHÉ

Lors de notre travail sur la précarité, nous avons eu le souci de compléter et confronter des apports théoriques, notamment ceux de Robert Castel, de Mateo Alaluf ou encore de Sophie Beroud, avec des apports issus d'expériences personnelles. Convaincus que ces dernières comportent un savoir important à comprendre et à valoriser, nous avons travaillé avec une dizaine de stagiaires d'un groupe de remise à niveau du secteur ISP de CFS. La plupart d'entre eux ont travaillé régulièrement avant d'arriver en formation, certains ont un métier.

Après deux séances de travail, nous avons demandé à quatre d'entre eux, aux parcours très différents et intéressés à comprendre cette problématique, de s'entretenir avec nous de leurs itinéraires propres. Ce travail n'a donc pas de valeur statistique, mais il révèle un certain nombre d'éléments qui reviennent dans beaucoup d'histoires, sous des formes différentes. Il ne s'agit pas de cas extrêmes, loin de là, ils ont tous eu des difficultés dans leur vie, comme tout le monde, rien de particulièrement extraordinaire. Ils ne sont ni abattus ni amers.

Le discours à la première personne manque. C'est pour cela que nous avons décidé de partir de ces témoignages, de tenter de construire un discours à partir d'eux et non sur eux... Si on place tous les discours au même niveau. Nous confrontons ici des discours contradictoires : un discours de Frank Vandebroucke, un article du Figaro, les témoignages de Thomas, de Mama Bello, de Maïté, d'Elias. Tous ces discours n'ont peut-être pas la même valeur, peut-être pas la même portée... libre à chacun de se faire une opinion.

Axe 1 : SUR LE TRAVAIL (et « sur la France qui se lève tôt¹ »)

Partons d'un exemple qui peut paraître juste, un discours très largement répandu. Voici comment le présente Frank Vandebroucke :

Discours de Frank Vandebroucke le 13 décembre 1999² :

« Il est vrai que l'État social traditionnel est, dans un certain sens, passif. Ce n'est qu'après l'apparition d'un risque social qu'il agit par l'intermédiaire de ses organes qui déploient leur arsenal d'allocations. L'État social actif veut suivre une nouvelle approche. De surcroît, l'objectif qu'il poursuit est différent lui aussi. Il ne s'agit plus seulement d'assurer les revenus, mais aussi d'augmenter les possibilités de participation sociale, de façon à accroître le nombre des personnes actives dans la société. Cette ambition suppose une politique proactive, qui insiste davantage sur les investissements dans les personnes, sur le travail sur mesure, sur la responsabilité personnelle des différents acteurs intervenant sur le terrain social. Il est donc essentiel de

1 Nicolas Sarkozy, discours de 2005

2 Discours de Frank Vandebroucke le 13 décembre 1999: Exposé Den Uyl (L'État social actif). Disponible sur : <<<http://oud.frankvandebroucke.be/html/soc/ZT-991213.htm>>>

mettre les gens au travail pour accroître leur participation sociale, pour les rendre actifs par rapport à la société. »

« La France des assistés »³

Voici la même idée présentée dans un article du Figaro intitulé «La France des assistés »:

Madame Desmarescaux (sénatrice UMP) n'est pas mécontente que Laurent Wauquiez (actuel ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche français) ait « *jeté un gros pavé dans la mare* ». « *Il faut savoir en discuter* », insiste cette ancienne assistante sociale, favorable à tout ce qui peut « *réapprendre à ceux qui ne travaillent plus depuis des années à se lever le matin, à emmener leurs enfants à l'école, à être ponctuels...* »

Quatre témoignages de chômeurs en formation :

Elias : « *Donc, Start People, avant, c'était Creyf's. J'ai travaillé avec eux plus d'une année. J'ai eu mon chômage grâce à ce travail-là. Donc, imaginez, un an de travail, on me connaît bien, on connaît mon style, donc j'ai demandé un mois de congé. Je suis parti. Quand je suis revenu, tout a basculé en fait. J'avais commencé par... des contrats d'une semaine. Et à chaque fois on attend. « Ah! À ce qu'il paraît, c'est la dernière semaine... » On vivait toujours avec un souci comme ça. On ne savait jamais si on va travailler la semaine prochaine. On ne sait pas faire de... penser loin quoi... Moi, je ne peux pas déménager, ça demande de l'argent tout ça. Et cætera.*

Après le congé, c'étaient des contrats à la journée. Là, j'ai été déçu. Pourquoi ? Parce qu'en fait quand on travaille un jour, on se dit : « oui, c'est un jour. » Peut-être que vous allez terminer la semaine, et puis, non, c'était pas vrai. Le problème, c'est que quand tu travailles une journée, t'es fatigué. Normalement, tu sais que le premier jour, c'est le plus dur et qu'en général, le deuxième, il est plus facile que le premier et puis la semaine passe. Donc, tu rentres chez toi crevé, fatigué, pour un autre jour. Parfois, l'horaire n'est pas le même. Parfois, tu travailles de 6 h à 14 h. Un jour, on t'appelle de 22 h à 6 h du mat'. Et, si tu as le malheur de dire une excuse comme quoi : « non, j'ai un empêchement », on t'appelle plus. Et franchement, c'est pas seulement moi, mes collègues aussi sont dans le même cas. C'est tout le monde. »

Thomas : « *J'ai eu beaucoup de chômage économique quand je travaillais. À partir du moment où mon patron a découvert le chômage économique, ça a été : il m'appelait un jour pour venir travailler le lendemain et le lendemain, il me disait : « t'inquiètes pas, je te mets au chômage économique. »*

Maïté : « *J'ai dû faire un dépôt de bilan. Je suis restée comme ça pendant un certain temps parce que j'avais un peu honte d'aller « pleurer » au CPAS. Puis j'ai dû me résoudre à y aller. Deux fois par semaine, je rencontrais une assistante sociale avec qui je faisais une recherche d'emploi. La recherche se passe directement devant l'assistante sociale. On fait la recherche et puis elle téléphone étant donné qu'on n'a pas les moyens. Au bout d'un certain temps, on s'est rendu compte que ce n'était pas possible, qu'il n'y avait pas de possibilités de trouver de l'emploi. Les rejets c'était d'abord : « vous vivez seule ? » oui, « vous avez des enfants ? » oui « combien ? » deux « ah ! ». Et là ça posait directement un problème. Je suppose que pour un employeur, ce n'est pas intéressant puisqu'on est amené quand même, si l'enfant est malade, à devoir prendre une demi-journée de congé ; s'absenter en tout cas plus régulièrement que si on n'a pas tout ça derrière nous. Et puis les salaires, ça, c'était impressionnant, malgré l'ancienneté, l'expérience, je ne les retrouvais pas en recommençant dans une nouvelle boîte. Les salaires qu'on me proposait c'était entre 1000 et 1200 EUR par mois. Sachant qu'un loyer de deux chambres en ayant deux enfants (et encore pour bien faire il faudrait trois chambres) il faut compter aujourd'hui 700 ou 800 EUR par mois. [...] Pour exercer de nouveau dans mon domaine (coiffure), je ne l'envisage qu'en tant qu'indépendante. Je ne le vois pas autrement, parce que je ne vais pas aller travailler non plus 10 heures par jour pour 1000 EUR par mois. Malheureusement, ils n'acceptent pas d'horaire à la carte et je ne peux plus, avec mes enfants me permettre de faire les horaires demandés. Les garderies, c'est jusqu'à 18 h, les salons ferment à 18 h 30, le vendredi il y a des nocturnes jusqu'à 20 h. On est amené à travailler le weekend. Si Noël tombe un dimanche, il faut être*

3 « La France des assistés », par Sophie Roquelle, Le Figaro, 04/06/2011.

ouvert. Avec des enfants, cette profession n'est pas idéale sauf en tant qu'indépendante. »

Mama Bello : « J'ai passé mon permis B provisoire et je m'étais acheté une voiture parce qu'entre temps j'avais travaillé au noir, et j'avais eu un peu d'argent. Il faut aussi dire que quand tu n'as pas de papiers, le travail au noir, tu trouves souvent. Mais quand tu as des papiers, non seulement ce n'est pas intéressant, mais en plus ça ne les arrange pas parce qu'ils ne savent pas t'arnaquer. Moi j'ai déjà travaillé ici à 1000 Bruxelles avec un monsieur qui m'a payé après une année. On partait travailler et je devais noter mes heures, puis quand le chantier était terminé, on ne s'était plus revus. Je l'appelais, il ne prenait pas. Une année comme ça. Il m'a donné 600€ pour avoir travaillé un mois sur un chantier. Puis, j'ai eu du travail après vers Londerzeel sur la A12, vers Anvers. On te dit : « Oui si tu travailles bien nous allons t'engager. Mais pour le moment est-ce que ça te dérange de travailler en intérim le temps qu'on voit un peu comment tu travailles ? » Donc on te donne le contrat d'une semaine, après entre trois et six mois. Ils m'ont emmené sur chantier à Anvers où j'ai travaillé en industrie. On faisait du montage et autres. Mais c'était juste pareil, on faisait 12h par jour. Comme déplacement, je devais aller à Anvers et ils me payaient trois euros et quelques pour mon déplacement par jour. Par mois je me retrouvais sans rien. Mais bon, il fallait travailler pour être régularisé. »

Analysons...

Une chose est revenue régulièrement dans le cadre de cette recherche : la vie entière tourne autour du travail. Chercher du travail, être en permanence disponible pour travailler, justifier sa recherche de travail, essayer de trouver dans chaque activité ce qu'elle peut amener comme compétence de travail.

Donc, ce qui diminue n'est pas forcément le temps de travail, mais le temps de travail payé. Chaque individu, avec son téléphone portable doit gagner son travail, doit aller le chercher comme s'il était une petite entreprise à lui tout seul.

Mais en rapprochant les discours avec ceux que nous avons cités auparavant, il apparaît que le travail, sous la forme relativement courante de la précarité, n'est pas un moyen de devenir acteur de sa vie. Le travail précaire implique ne pas avoir de vie, pas d'enfants, pas d'obligations, pas d'activités, dans la mesure où il faut être disponible en permanence. La moindre chose à laquelle on est lié devient un obstacle. Le fameux « lien social » est un obstacle et est en contradiction avec ce type de travail. Ainsi dans le travail précaire, les déplacements ne sont pas payés, les jours où il y a moins de travail ne sont pas payés (autant cumuler tout dans une journée plus intense le lendemain), les heures creuses ne sont pas payées (par exemple dans le nettoyage), mais le travailleur doit être disponible en permanence.

Le travail ne permet pas de structurer une vie parce que la vie devient l'obéissance aux caprices d'un petit chef qui, en général, est lui-même dépourvu du moindre pouvoir de décision. Le discours réactionnaire du genre : « il faut leur apprendre à se lever le matin » ou son pendant plus progressiste de : « s'habituer au rythme du travail, structurer sa vie, etc. » sont tous deux foncièrement idéologiques et très dépassés. Car, non seulement ce genre de rythme de travail ne peut permettre de se structurer, mais il est, au contraire, extrêmement déstructurant.

Axe 2 : LES LIMITES DU TRAVAIL PRÉCAIRE : quand le corps craque...

Mama Bello : « Il arrive que tu te sentes tellement seul, tu te demandes : « Est-ce qu'ils vont me prendre ou pas me prendre ? Pourquoi ils ne me prennent pas ? Ou bien, c'est mes collègues qui vont dire des choses pas vraies ». Ce qui fait qu'à la fin, tu deviens paranoïaque, quoi. Parce que tu te poses des questions, des fois tu ne dors pas, tu peux même tomber malade. À force de... moi, vers décembre 2009... Décembre 2009, oui, j'ai eu un début de diabète là-bas. Quand même ! Moi, je ne savais pas ce qui m'arrivait. Donc, j'ai été à l'infirmerie sur le site. Ils ont découvert que c'était un début de diabète, que je devais me soigner. Ou bien, je me dis, c'est peut-être pour ça qu'ils m'ont viré. Je ne sais pas. Il y a tout, je me suis retourné tous les scénarios possibles. »

Thomas : « *Faut parfois accepter moins bien. J'étais mieux payé quand je lavais des voitures, mais les conditions n'étaient pas trop bien. J'avais les pieds trempés, j'avais des ecchymoses aux pieds. Mes mains ne ressemblaient plus à rien tellement elles étaient bouffées par les produits. Le jour où j'ai passé la visite médicale, mon patron a reçu un courrier de la visite médicale comme quoi il était obligé de me payer des chaussures. Sinon, il aurait des problèmes avec la visite médicale. Quand elle a vu mes pieds, elle a fait des grands yeux...*

Ouais, c'est dur. Je me demande parfois si ça n'a pas déclenché ma maladie de Crohn. Parce qu'on sait pas comment elle se déclenche, c'est le stress. Je me demande des fois, si ce n'est pas à cause de mon travail que ça a été déclenché. Y a pas que ça. Ce qui était dur aussi, c'était l'heure, je connaissais les heures par cœur. Je savais exactement quelle heure il était, constamment, à 5 minutes près. J'avais même plus besoin de regarder ma montre. J'étais tellement sous pression. Je savais exactement combien de temps je mettais pour nettoyer une voiture neuve, une voiture d'occasion, selon les marques, je savais que je mettais 5 min de moins ou 5 min de plus parce que les autocollants ne sont pas les mêmes sur les Volvo et sur les Audi. Et que ce n'est pas 1 h 10, c'était 1 h 15... et il fallait en faire huit sur la journée et pas six. »

Quelques remarques

Un autre élément qui revient sans cesse : de fait, il n'y aucune limite au travail précaire. Dans beaucoup de cas, aucun mécanisme de protection n'agit avant que les limites physiques ne se manifestent. Le caractère imprévisible, les changements continus de rythme sont aussi profondément destructurants au niveau physique. Par ailleurs, dans la mesure où le travail est organisé essentiellement à la tâche, rares sont les temps de repos ou les pauses prévues. De plus, dans le travail précaire, on vit comme un travailleur indépendant : tout arrêt est perte de revenu. Souvent, on avance que le Code du travail belge est très bon. Ce jugement est peut-être à revoir en ce qui concerne le travail précaire. Parmi les gens interrogés, personne n'a cité de situations où la législation du travail a joué un rôle de protection. Même lors des contrôles, comme dans le cas de Thomas, et que ces contrôles sont correctement réalisés, semblent n'avoir que très peu de prise sur une réalité du travail beaucoup trop fluide.

Il y a en outre un discours, nous en avons donné deux exemples auparavant, qui présente le travail de manière très idéaliste, comme si la question était simplement d'avoir assez de volonté pour en trouver et pour l'exercer à long terme. Du coup, ne pas « réussir », y compris parce qu'on est tombé malade, devient un échec personnel, une faiblesse. Il faut tenir à tout prix, ne pas tomber dans l'aide sociale. En dernier ressort, c'est souvent au prix de la santé que cela se passe. À vrai dire, c'est au prix de beaucoup d'autres choses qui ont été sacrifiées auparavant simplement certaines maladies empêchent de travailler. Il n'y a rien au niveau social qui puisse limiter le travail précaire, la résistance n'apparaît qu'au niveau biologique.

La protection sociale ne semble apparaître qu'en-dessous et au-dessus, soit lorsqu'on accède à un poste un peu plus « classique », soit, au contraire, lorsqu'on ne tient plus et on en vient à l'aide sociale.

Axe 3 : L'AIDE SOCIALE

Un discours⁴

On les surnomme parfois « les canapés ». Dans le milieu de l'insertion professionnelle, on connaît bien ces demandeurs d'emploi qui n'exigent plus grand-chose, sinon de rester chez eux devant la télévision. Le travail n'est plus qu'un vieux souvenir. Leur univers se résume à un gros sofa face à un immense écran plat qui ronronne en permanence pour meubler la solitude. Un jour, à bout de nerfs, le patron d'une mission locale d'insertion a lancé à l'un d'eux : « *Ce n'est pas le RMI que je vais vous supprimer, c'est le canapé !* » Depuis, le RMI a été remplacé par le RSA, mais « les canapés » sont toujours là, aussi nombreux qu'avant. Peut-être plus nombreux même, disent ceux qui, à l'instar de Laurent Wauquiez, voudraient bien les

4 « La France des assistés », *op cit.*

envoyer travailler gratuitement quelques heures par semaine. Histoire d'offrir une « contrepartie » à la collectivité. Pour les obliger aussi, tout simplement, à se lever de leur canapé.

Son objectif : « Lutter contre la déprime et l'enfermement des chômeurs de longue durée. [...] Il ne s'agit pas d'une sanction, mais d'aider ceux qui commencent à baisser les bras à reprendre confiance en eux. »

Un autre⁵

« Néanmoins, cette tendance à la dépendance croissante ne peut se poursuivre. La raison la plus souvent citée est que les moyens économiques de la protection sociale sont soumis ainsi à une pression de plus en plus forte. Mais il est encore une autre raison pour laquelle un taux de dépendance croissant doit conduire à poser des questions fondamentales : la dépendance des allocations représente, dans une mesure plus ou moins large, une vulnérabilité sociale. Une partie de cette vulnérabilité sociale est inévitable dans une société vieillissante. Une autre partie pourrait être évitée et il convient donc de la réduire. Dans ce dernier cas, la dépendance signifie que des possibilités sont refusées. Des individus se voient ainsi refuser des possibilités de participer à la vie en société. »

Trois témoignages

Thomas : *« Le travail, c'est l'identité. La première chose qu'on pose quand on rencontre quelqu'un c'est : « Qu'est-ce tu fais dans la vie? » Si tu ne travailles pas, t'es rien. Et quand tu travailles pas, tu vois moins de gens en général ou alors tu côtoies que le même genre de personnes que toi alors, ça te renferme dans le même milieu. Quand j'ai été isolé, j'ai arrêté de travailler, c'était à cause de la maladie aussi, mais je suis devenu très renfermé, j'avais du mal à être au milieu des gens. Je me rappelle quand j'ai commencé ma formation ici, le fait d'arriver, de savoir que j'allais me retrouver au milieu des gens, j'avais les mains trempées et j'étais en stress. Le fait de rencontrer quelqu'un qui venait à la maison, je savais pas quoi lui dire, quoi lui raconter, c'est bien, t'es là, mais bon.*

Ça coupe du monde de pas travailler. C'est vrai. Comme il dit, on n'est plus là, on n'est plus dans le coup, on n'existe plus vraiment, le monde tourne sans nous. »

Maité : *« J'ai commencé la société à 16 ans et je l'ai remise vers 2001.*

Après 9 ans et 360 jours (de travail indépendant), on perd ses droits. Je ne connaissais pas cette loi. Je sais qu'actuellement des gens jouent avec elle et arrêtent leur activité pendant un jour et rouvrent leur société et sont repartis pour dix ans. Moi je ne le savais pas et de toute façon je n'imaginai pas non plus me retrouver dans une situation pareille. J'avais un commerce qui fonctionnait très bien. [...] La démarche est très difficile. Passer d'un statut et tomber au bas de l'échelle. Maintenant, je ne vois ça plus comme ça, mais à l'époque je pensais d'aller au CPAS, c'est comme se retrouver au bas de l'échelle. Je ne voulais pas en arriver là.

J'essayais par tous les moyens de garder mes acquis, mais à un moment, il faut se rendre à l'évidence et il faut quand même y aller. Et encore là, ce n'est pas évident, parce qu'il y a une enquête. L'assistant social rentre chez moi. Il inspecte vraiment pour voir. On m'a reproché d'avoir une voiture à l'époque, on m'a reproché d'avoir une machine à laver. J'ai dit : « Avant de venir chez vous, j'étais quelqu'un. Je n'ai pas perdu tout ça, le matériel je ne l'ai pas perdu. Il n'en reste pas moins que j'ai perdu une situation ». C'était assez révoltant parce que c'était au point de me dire « Il faut vendre votre voiture », ça, « c'était déjà la première chose ». Alors là, à ce moment-là, j'ai quand même trouvé une combine et j'ai réussi à passer la voiture au nom de ma maman et c'est ma sœur qui payait l'essence. Ce sont des systèmes dans lesquels on n'a pas envie de rentrer. Moi je n'ai pas envie de mentir, je n'ai pas envie de jongler. On rentre dans un système dans lequel on doit tricher, mentir et ce n'est pas agréable à vivre. Parce que je pars du principe que quand on ment, on se ment à soi-même. Heureusement, ça n'a pas duré longtemps, parce que j'ai vite accepté de faire n'importe quoi. N'importe quoi, peu importe, du moment que je faisais quelque chose, que je récupérais une situation, un droit, et même l'image de moi. »

5 Frank Vandenbrouke , op cit.

Mama Bello: « *Moi, je pense que le précarariat, c'est le fait de devoir accepter n'importe quoi pourvu que ça fasse entrer un peu d'argent pour vivre. Ou encore, dans mon cas par exemple comme j'ai un séjour limité, un beau jour on m'a dit: « Écoute, si on ne sait plus te renouveler ton séjour, il faudra quitter le territoire ». Des trucs comme ça. Ça, aussi ça fait réfléchir. Surtout que moi, pendant ma période de maladie, je n'ai pas eu la présence d'esprit de renouveler mon permis de travail, donc à la fin de mon contrat, quand j'ai été à la FGTB pour l'histoire du chômage, l'ONEM a remarqué que j'ai fait une période sans permis de travail. Du coup, je n'ai eu pas droit au chômage. Pourtant j'ai travaillé, si on fait le décompte, j'ai plus de deux ans de travail. Mais du fait qu'il y a une période sans permis de travail, je me suis retrouvé au CPAS. Et ici, le CPAS me pousse à amener mes comptes-épargne donc je risque de me retrouver à vivre sur mes économies et dès qu'elles sont terminées, soit tombée à zéro pour retourner au CPAS ou à chercher quelque chose au plus vite pour ne plus être au CPAS. Pour moi, c'est une situation aussi que je peux qualifier de précaire. Parce que c'est une situation intenable, quand même! »*

Quelques remarques

Contrairement au discours le plus courant, la plupart de gens connaissent mal le fonctionnement des aides sociales. Beaucoup n'accèdent pas à leurs droits simplement parce qu'ils s'y sont mal pris. Pour la plupart, la perte du travail est vécue douloureusement, tant au niveau économique qu'au niveau social. Et c'est vrai tant pour ceux qui avaient un travail précaire que pour ceux qui avaient un « bon » emploi. Mais en même temps, il apparaît qu'en définitive, dépendre de l'aide sociale est parfois moins déstructurant qu'un travail précaire. Le chômage ou le CPAS ne sont pas seulement une assurance en cas de perte d'emploi. Ce sont aussi les seules limites effectives à la précarité. On voit souvent le travail social comme une manière de remettre en forme des gens pour qu'ils accèdent au marché du travail. Mais il est tout aussi vrai que l'on tente de reconstituer un peu des gens broyés par le travail précaire.

L'aide sociale n'est, pas plus que le travail précaire, facile à vivre ; pour des raisons économiques évidemment, et pour des raisons sociales (la valeur accordée au travail dans notre société). Mais aussi parce que, comme l'isolement de chaque travailleur précaire, la personnalisation de l'aide sociale est déstructurante. Ce travail « sur mesure » prôné par l'état social actif est le pendant du travail précaire lorsqu'il s'agit de responsabiliser individuellement les gens. Ce discours explique que c'est normal de devoir s'en sortir tout seul, il soutient que s'ils se sont trouvés là, c'est leur faute. En quelque sorte, le discours de l'État social actif explique que le marché du travail paye toujours au juste prix les gens, s'ils sont peu payés c'est qu'ils ne valent pas grand chose.

Or, individuellement, le travail précaire est totalement incompréhensible. Le problème ne se trouve pas dans la tête des gens, dans leurs erreurs ou leurs attitudes. Ce n'est pas une question de formation, les gens peuvent être tout à fait compétents pour leur travail, simplement la Poste n'engage plus qu'à la journée, dans le nettoyage⁶ il n'y a que du temps partiel, etc. Dans beaucoup de cas la promesse d'un CDI pour l'avenir permet de justifier un présent de précarité.

Travail et autonomie sont deux choses bien différentes. Quand le travail équivaut à se rendre disponible 24 h/ 24 h pour quelqu'un qui demandera de vous présenter n'importe où, pour la durée qu'il voudra, il est difficile d'y trouver une autonomie. Tout mettre en œuvre pour mettre le plus vite possible les gens dans le travail précaire est une manière de les enfermer dans cette perspective et une manière de maintenir l'assujettissement et la dépendance.

En revanche, une formation qui propose une remise à niveau, des temps de rencontre, l'occasion de penser un peu : « Quel est le mécanisme dans lequel on se trouve ? » pourrait aider les gens à devenir un peu plus acteurs de leur vie. Un des points importants de la formation mis en avant par les formatrices et par le

⁶ Il est intéressant de noter que dans tous les secteurs évoqués ici, la précarisation n'est pas liée à la mondialisation du travail. On ne peut délocaliser les salons de coiffure, ni le lavage de voiture, pas plus que le nettoyage, la distribution du courrier ou la tuyauterie du gaz. Il n'y a pas non plus de grands bouleversements technologiques qui apportent une productivité accrue. Si la mondialisation joue dans ces domaines c'est au niveau du capital, ces secteurs sont passés, c'est le cas du gaz ou de la poste, ou alors sont en train de passer, voir par exemple les grandes chaînes de salon de coiffure, dans les mains du capital financier. Si la mondialisation apparaît dans ces domaines, c'est sous la forme d'une pression aveugle et infinie exercée par les actionnaires.

public, c'est de profiter justement un temps pour se restructurer en dehors du monde sauvage du travail précaire, pour retrouver un rythme, un contact avec des gens en dehors de son cercle de proches, un intérêt un peu plus large pour les choses qui les entourent. Bref, ce pourrait être le moment de retrouver toutes les dimensions de nos vies que le travail précaire avait appauvries.

Devenir acteur, c'est commencer à retrouver des liens, comprendre, par exemple, que l'aide sociale est un dédommagement pour tout ce que le travail précaire vole aux travailleurs et non un échec ou une manière de profiter de la société. La liste est longue: le temps de déplacement non défrayé, le temps de repos non salarié, les liens sociaux qu'il détruit, la vie familiale qu'il rend impossible, le stress permanent qu'il inflige, le temps de disponibilité qu'il ne paye pas, les cotisations sociales qu'il s'épargne grâce aux dizaines de dispositifs de mise à l'emploi, les lois sociales qu'il contourne de manière légale mais non légitime... L'aide sociale non plus n'est pas compréhensible individuellement.

Mais la réalité de l'aide sociale, en particulier depuis le plan d'activation, place les gens dans une situation paradoxale. D'une part, elle demande aux chômeurs de devenir autonomes, et d'autre part elle les pousse dans des emplois et des types de contrat qui rendent cette autonomie impossible. Il s'agit d'une vision purement négative et utilitariste du travail social. C'est-à-dire que tout ce que le travail social peut apporter pour travailler en termes de lien social est dévalorisé au profit d'une gestion, voire du simple contrôle des allocataires...